

Vingt années de microfinance : Quelles évolutions ? Pour quelles perspectives ?

► Entretien avec
Jean-Michel Servet,
économiste,
professeur à
l'Institut
universitaire
d'études du
développement
(IUED) de
Genève.
Jean-Michel.Servet
@iued.unige.ch
www.iued.unige.ch
www.tem.ird.fr



J.-M. Servet

GRAIN DE SEL : *Quand et comment la microfinance a-t-elle fait son apparition dans le monde rural ?*

JEAN-MICHEL SERVET : Tout dépend de ce que vous appelez microfinance. En effet, si l'on inclut sous ce terme le financement à petite échelle d'activités informelles, on peut dire qu'elle existe depuis très longtemps.

Mais si l'on entend par microfinance les « institutions », c'est-à-dire le système financier décentralisé en essor considérable dans les pays du Sud après la fermeture des banques de développement, elle est apparue principalement dans les années 80.

Son essor a suivi la crise financière de nombreux systèmes financiers nationaux. Pour nombre de pays, africains notamment, la baisse des droits de douane imposée par les plans d'ajustement structurels et la diminution des recettes d'exportation ont entraîné une chute des revenus publics qui comblaient jusque-là les déficits des établissements publics. La restructuration des systèmes financiers formels a eu pour conséquence la disparition des banques de développement. On leur demandait d'être rentables alors qu'elles ne pouvaient qu'exceptionnellement l'être. Avant cette période, on n'était pas très regardant sur l'affectation des fonds prêtés. Nombre de banques de développement ont alors été fermées. Mais d'autres ont été transformées ou restructurées. La première institution de microfinance du monde, la BRI d'Indonésie, est issue de ce processus de restructuration. Elle est le résultat de la transformation d'une banque coloniale en banque de développement dans les années 1970 (révolution verte) puis en institution de microfinance dans les années 1980. Elle compte aujourd'hui 3,5 millions d'emprunteurs et 28 millions de déposants.

GDS : *La microfinance peut-elle financer le développement de l'agriculture ? Et quelles sont les spécificités de la microfinance appliquée au monde rural ?*

JMS : Financement du monde rural ne signifie pas financement de l'agriculture. À l'échelle mondiale, la microfinance finance peu la production agricole. Dans le monde rural, elle finance principalement des activités annexes : transport, commerce des

produits agricoles certes, éventuellement activités de maraîchage ou de petit élevage. Par ailleurs il faut prendre en compte la fongibilité des crédits, c'est-à-dire la possibilité de les utiliser à une autre destination que celle pour laquelle ils sont prévus sans solliciter d'autorisation particulière. Cela dit, cette fongibilité, même si elle détourne les crédits de leur objet initial, ne constitue pas un drame ou un recul en termes de développement : on a quand même financé une meilleure gestion des ressources dans le temps, ce qui constitue un réel progrès pour de nombreux ménages.

Toutefois, il faut être clair : la microfinance peut difficilement financer les productions agricoles. On ne finance qu'exceptionnellement par des micro prêts des cycles agricoles longs, comme une plantation de cacao. À l'heure de la globalisation, la microfinance ne peut résoudre toutes les difficultés du monde agricole. Les populations sont soumises aux fluctuations internationales des cours. La microfinance ne peut résoudre les problèmes de baisse des revenus agricoles, de risques sur les prix, ou de la concurrence d'agricultures subventionnées...

Pour ce qui concerne la spécificité de la microfinance en milieu rural, il faut avant tout noter la difficulté particulière des investissements agricoles.

Ce sont des investissements longs et risqués, du fait, entre autres, des aléas climatiques.

Enfin, selon les zones rurales, les densités de population sont très variables. Il est clair que les coûts de fonctionnement d'une IMF ne seront pas les mêmes selon qu'elle intervient en Afrique de l'Ouest dans une zone quasi désertique ou en Asie du Sud sur des régions à culture très intensive et à forte densité de population.

GDS : *Quelles sont les principales évolutions de la microfinance en termes de méthodologie au cours des 20 dernières années ?*

JMS : Le terme microfinance recouvre une diversité de services. Les prêts

n'en sont qu'une partie. Il convient de distinguer parmi les différents dispositifs de prêt ceux qui sont fondés sur un crédit initial et ceux qui obligent à une épargne préalable ; on doit distinguer aussi les institutions de forme associative qui sont adossées à des institutions financières de celles qui interviennent directement parmi les populations.

Pour aller en direction de populations supposées pauvres, la microfinance s'est développée sur la base du microcrédit solidaire, c'est-à-dire de petits groupes constitués pour garantir les remboursements par solidarité entre emprunteurs. L'initiateur le plus connu de cette technique de groupes solidaires, la Grameen Bank, a rompu avec son dogme fondateur et développe depuis 2002 un modèle de prêts individuels, y compris parmi des populations ne pouvant offrir de garanties. Connaissant bien ses clients, par le biais du microcrédit solidaire passé, elle peut désormais offrir des prêts individuels à des clients dépourvus de garantie.

Remarquons que le microcrédit solidaire individuel, puisqu'il n'est pas fondé sur une épargne préalable, s'appuie sur des apports de fonds extérieurs et n'a donc jamais vraiment rompu avec la philosophie de l'aide au développement telle qu'elle a été

« LA MICROFINANCE NE PEUT

RÉSOLVRE LES PROBLÈMES DE BAISSÉ

DES REVENUS AGRICOLES, DE RISQUES

SUR LES PRIX, OU DE LA CONCURRENCE

D'AGRICULTURES SUBVENTIONNÉES »

diffusée depuis la fin de la Seconde guerre mondiale : on croit que les pays du Sud manquent de ressources propres et internes pour financer leur développement. On ne se soucie guère de faire le lien entre ceux qui ont besoin de finan-

cement et les ressources financières disponibles dans les pays. Ainsi, le microcrédit répond à une idéologie qui, bien que présentée comme nouvelle, n'est que la prolongation d'une idéologie ancienne.

Rappelons que la microfinance, du fait d'innovations en cours, ne peut pas être réduite à l'épargne et au crédit. De nouveaux services apparaissent : assurance, transferts des migrants, fonds de garantie, etc.

GDS : *Quelles perspectives d'avenir ?*

JMS : Pour mémoire, la microfinance s'est mise en place sous l'impulsion des organisations internationales liées à l'Onu et des coopérations bilatérales qui ont promu l'expansion de ces systèmes. Le sommet sur le microcrédit de 1997¹, a été le point de départ d'une période de lobbying intense au plus haut niveau pour que l'argent du développement aille de plus en plus vers ce secteur. Et cela a marché. Aujourd'hui, c'est l'impact de la microfinance qui fait l'objet du même engouement. Mais il ne faut pas perdre de vue les enjeux sous-jacents : les bureaux d'étude qui plaident pour des études d'impact sont bien souvent les mêmes qui feront ces études...

Cette évolution me semble préoccupante : en effet, si l'on considère que l'aide augmentera, qu'une partie croissante aille vers la microfinance ne pose pas de problème majeur. En revanche, si le montant de l'aide au développement stagne, ou si les programmes de microfinance se font au détriment d'autres programmes, on est en droit de s'inquiéter. La microfinance ne creuse pas de puits, ne construit pas de routes, elle ne finance pas les écoles et les maîtres d'école, elle ne lutte pas contre le paludisme, etc.

Les espoirs dans la microfinance sont considérables alors que son efficacité directe reste limitée. Avec un tel fossé entre promesses et réalités, on risque un jour de jeter le bébé avec l'eau du bain. On doit noter que les mesures contre l'exclusion financière n'entrent pas dans les objectifs du développement pour le millénaire². Selon

1. NDLR : Février 1997, sommet sur le microcrédit organisé à Washington. Coprésidé par Hillary Clinton, il a été l'occasion pour le Programme des Nations unies pour le développement et le Fonds d'équipement des Nations unies de créer une unité spéciale microcrédit (www.microcreditsummit.org/).

2. NDLR : pour plus d'informations sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), cf. GDS n°31 (juin 2005), rubrique Repères (www.inter-reseaux.org).

les OMD, la microfinance est comprise comme un moyen, dans une approche par trop économiste à mon sens. La lutte contre l'exclusion financière, généralement plus forte en zone rurale qu'en zone urbaine, pourrait constituer un objectif à part entière.

GDS : *De plus en plus d'acteurs se prononcent pour la fin des subventions aux IMF, argumentant que ces institutions peuvent et doivent être financièrement viables, qu'en pensez-vous ?*

JMS : Penser que les IMF doivent et peuvent être financièrement viables est une illusion. 1 % des IMF existant aujourd'hui peuvent l'être totalement à court terme. Les IMF équilibrant charges et recettes connaissent presque toutes un déséquilibre, qui va souvent de 1 à 10, entre le nombre d'emprunteurs et celui des épargnants : les pauvres subventionnent les prêts des riches, ceux-ci présentant plus de garantie. C'est un mécanisme qui accroît les inégalités.

De même dans certains cas l'argent des campagnes finance les villes, car les urbains présentent plus de garanties pour emprunter.

Tout cela ne signifie pas, loin de là, qu'il faille arrêter la microfinance, mais plutôt que son

essor doit s'accompagner d'interventions publiques dans le sens d'une lutte contre les exclusions financières. L'Inde développe de telles politiques, avec obligation faite aux institutions financières de respecter des quotas de certaines catégories de population. C'est un exemple de discrimination positive dans le domaine financier, dont pourraient s'inspirer de nombreux pays. ■

RÉFÉRENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

Bâtir un secteur financier ouvert à tous. Contribution à la conférence internationale de Paris. Élisabeth Bourguinat. Haut conseil de la coopération internationale. Juin 2005. 71 pages. 10 euros.

Financer l'agriculture : quels systèmes bancaires pour quelles agricultures ? André Neveu. Éditions Charles Léopold Mayer, 2001, 172 pages.

Le crédit rural de Guinée. Du projet à l'institution, une construction sociale progressive. Bakari Koulibaly, Dominique Gentil, Collectif Co-édition Ganndal et éditions Charles Léopold Mayer. 2002.

À paraître : *Vingt ans d'initiatives économiques au Sud.* Renée Chao Béroff, éditions Charles Léopold Mayer.

Revues

Revue Tiers Monde n°172. octobre-décembre 2002, t. XLIII. *Microfinance : petites sommes, grands effets ?* Sous la direction de Dominique Gentil et Jean-Michel Servet.

Techniques financières et développement. N°78, mars 2005. *La microfinance : un essai à transformer ?* 239 pages. 31 euros.

Divers actes et littérature grise

La microfinance au service de l'agriculture familiale. Séminaire international, 21-24 janvier 2002, Dakar, Sénégal. Série partenariats : Afraca, Cirad, CTA, DGCID, Enda-Graf, Fida, Cerise.

Synthèse de l'atelier de réflexion « dialogue à deux voix pour le financement de l'exploitation familiale rurale » (au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal) organisé à Ouagadougou du 27 au 31 janvier 2003 par SOS Faim Luxembourg. 56 pages et 1 CD-Rom.

Pleins feux sur la microfinance. Regards économiques. Mars 2005 : Institut de recherche économique et sociale de l'université catholique de Louvain (Ires). Valérie de Briey. 14 pages. <http://regards.ires.ucl.ac.be/Archives/RE028.pdf>

L'Inter-réseaux a travaillé sur le microcrédit depuis de nombreuses années. Plusieurs produits demeurent des sources d'information précieuses sur la question :

À commencer par *Grain de sel* qui propose deux dossiers substantiels : dossier de *Grain de sel* n°6 (juillet 1997) sur « Le microcrédit un outil pour quel développement ? » et dossier de GDS n°16 (novembre 2000), « Financement de l'agriculture ».

Les réflexions produites au sein du groupe de travail de l'Inter-réseaux sur le financement de l'exploitation agricole dans les pays en développement sont par ailleurs consultables sur le site : http://ancien.inter-reseaux.org/themes/financement/A_R%20new.htm

**PLUS
D'INFORMATIONS
SUR INTERNET...**

Cette liste reprend, par ordre alphabétique, nombre d'informations publiées sur le site de Cerise.

Centre d'apprentissage de la finance rurale (CAFR) : www.ruralfinance.org/

Le « centre d'apprentissage de la finance rurale » est une solution internet développée afin de rassembler le matériel disponible, de l'organiser et le rendre facile à télécharger et à commander. Il a été ouvert en avril 2004.

Cerise, comité d'échange, de réflexion et d'information sur les systèmes d'épargne crédit : www.cerise-microfinance.org/

Cerise est une plate-forme de capitalisation, de réflexion, d'étude, d'échange de proposition et d'information sur la microfinance initiée en 1998 à l'initiative de quatre organismes français travaillant en appui aux IMF : le Centre international de développement et de recherche (CIDR), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret) et l'Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement (Iram).

Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) : www.cgap.org

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) est un programme d'appui aux institutions de microfinancement créé en juin 1995 à l'initiative de bailleurs de fonds (multilatéraux et bilatéraux) rattaché à la Banque mondiale. L'objectif du CGAP est d'améliorer les capacités des IMF afin qu'elles puissent offrir des services financiers durables, souples et de qualité pour des populations très pauvres.

Épargne sans frontière (ESF) : www.esf.asso.fr/

Épargne sans frontière est une ONG née en 1985, spécialisée dans l'étude du financement du développement. Son site propose une section « portail » sur d'autres sites, ainsi que les sommaires et certains articles parus dans « Techniques financières et développement », la revue trimestrielle de l'association.

Fonds international de développement agricole (Fida) : www.ifad.org/evaluation/public_html/eksyst/doc/11e/themes/crfs.htm

On trouve sur ce site une série de fiches (certaines en français) de « bonnes

pratiques » tirées de l'expérience du Fida sur les aspects de mise en œuvre de systèmes de crédit. On trouvera aussi en ligne un document interactif : « Decision Tools for Rural Finance » (Outils d'aide à la décision en finance rurale), date de publication : mai 2002 (www.ifad.org/ruralfinance/dt/index.htm).

Main : www.mfain.org/fr/index.php

Le réseau Main (Microfinance African Institutions Network, réseau des institutions africaines de microfinance) est une association internationale à but non lucratif, de droit ivoirien, établie en 1995, basée en Éthiopie. Main compte plus de 40 membres d'Afrique, d'Europe, et du Proche Orient, francophones et anglophones. Le réseau a pour mission de contribuer au renforcement du rôle économique et social des institutions africaines de microfinance.

Microfinance Gateway :

www.microfinancegateway.org/

Le « Portail de la microfinance » est une collaboration entre le CGAP et Eldis, un portail du développement basé en Grande-Bretagne. Son objectif est d'être un nœud d'information sur la microfinance, qui soit également un lieu d'échanges d'idées et de ressources entre les acteurs.

Microcredit Summit :

www.microcreditsummit.org/

Le premier sommet sur le microcrédit a eu lieu à Washington du 2 au 4 Février 1997 et a conclu sur un objectif particulièrement ambitieux : travailler pour s'assurer qu'en 2005, 100 millions de pauvres, et en particulier les femmes puissent recevoir des crédits et d'autres services financiers pour appuyer leurs micro-entreprises. Le site fait la promotion des objectifs et des avancées du sommet.

PlaNet Finance : www.planetfinance.org/

PlaNet Finance est une organisation internationale à but non lucratif créée en 1998, dont le but est de contribuer au développement du secteur de la microfinance.

Pôle microfinancement :

<http://microfinancement.cirad.fr/>

Ce site spécialisé sur le thème du microfinancement, est mis en œuvre par

le Gret et le Cirad. Son objectif est de faciliter l'échange d'informations en microfinance. Il propose notamment un glossaire français/anglais et la traduction française d'outils du CGAP, un forum d'échanges sur la microfinance. Chaque semaine, des bulletins d'informations envoyés à tous les adhérents, font le point sur un thème spécifique d'actualité en microfinance.

Portail de la microfinance :

www.lamicrofinance.org

Le portail offre un accès aux informations francophones de la microfinance : des actualités aux savoirs, en passant par les outils pratiques, les expériences, les événements, les emplois du secteur, le portail est conçu pour répondre au besoin d'informations centralisées des acteurs francophones du secteur.

Programme de renforcement des capacités des IMF en Afrique francophone (Capaf) : www.capaf.org

Le Capaf, initiative conjointe du CGAP et du ministère français des Affaires étrangères, veut renforcer les capacités des prestataires privés nationaux pour satisfaire durablement la demande croissante de formation et d'assistance technique des IMF en Afrique francophone.

SOS Faim : www.sosfaim.be (Belgique) ; www.sosfaim.org (Luxembourg).

SOS Faim travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la microfinance et appuie les démarches de partenaires engagés dans ce secteur en Afrique et en Amérique Latine. C'est dans cet esprit que SOS Faim publie notamment « Zoom Microfinance » téléchargeable en français, en anglais et en espagnol sur le site de SOS Faim Belgique.

Special Unit for Microfinance (Sum – UNDP/UNCDF) : www.uncdf.org/sum/francais/index.html

« L'unité spéciale pour la microfinance » est le résultat d'une collaboration entre le programme des Nations unies pour le développement (Pnud/UNDP) et le fonds d'équipement des Nations unies (Fenu/UNCDF). Elle vise à encourager le développement du secteur privé dans les pays du Sud et créer des dispositifs qui facilitent l'accès des plus pauvres au crédit.